

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE  
DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

dossier n° DP 014 228 25 00119

date de dépôt : 19 novembre 2025

demandeur : Madame Daphné SOURISSEAU

pour : pose d'une clôture pleine en aluminium couleur  
gris anthracite au dessus du mur d'enceinte (hauteur  
totale 2m)

adresse terrain : 1 rue du Languedoc 14440 DOUVRES-  
LA-DELIVRANDE

Le Maire

à

Mme Daphné SOURISSEAU

1 rue du Languedoc

14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

Objet : Rejet tacite de la demande d'autorisation  
pour défaut du dépôt des pièces manquantes au  
dossier dans le délai imparti

Madame,

Par courrier en date du 12 décembre 2025, notifié par voie électronique le 12 décembre 2025, je vous informais que votre demande de déclaration préalable était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

Ces pièces n'ayant pas été déposées en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, votre demande a donc été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, le 02 avril 2026

Le Maire, T. DAO

